



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



DIRECTION DE LA FAMILLE

**TERMES DE REFERENCE DE
L'ATELIER DE VALIDATION DU
PLAN D'ACTION NATIONAL POUR
L'AUTONOMISATION DE LA FEMME**

Février 2016

I. CONTEXTE

Avec un pourcentage important de 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, les femmes jouent un rôle essentiel dans le soutien à la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, la génération de revenus et le bien-être en général, tout en assurant la plus grande partie du travail domestique non rémunéré.

Bien qu'elles soient les principales productrices d'aliments dans de nombreux pays en développement, les femmes travaillant dans le secteur agricole ont généralement moins accès aux terres que les hommes.

Cette situation est aggravée par la pauvreté, l'ignorance et l'analphabétisme. Tous ces facteurs constituent des handicaps à la contribution de la femme au développement et leur maintien dans une situation de dépendance.

L'accès des femmes aux autres ressources productives (énergie, eau, pâturages, forêts, intrants agricoles, crédit et épargne, services de conseil agricole, information, technologie et marchés) est également restreint, ce qui limite leurs droits, leur potentiel et leur bien-être ainsi que leurs capacités à renforcer leur résilience aux changements climatiques.

Les femmes rurales sont les premières à subir les effets du changement climatique, des catastrophes naturelles et des situations d'après-conflit. Quand des sources alternatives de subsistance et de revenus doivent être trouvées, en cas d'aléas climatiques comme la sécheresse, les inondations ou d'autres événements climatiques extrêmes ou chroniques, le fardeau des difficultés/contraintes supplémentaires retombe souvent sur les femmes et s'ajoute encore à leurs charges de travail domestique non rémunéré. Les femmes rurales courent le risque d'être entraînées dans une spirale de vulnérabilité face au changement climatique.

Au Sénégal, le bilan de la dernière décennie de développement de l'économie a fait le constat de contre-performances périodiques qui n'ont pas permis une réduction durable de la pauvreté à cause, entre autres, des taux de croissance économique proches du croît démographique de manière récurrente.

La perspective d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015, notamment en matière de réduction de la pauvreté n'a pas été réalisée malgré des progrès dans des domaines comme l'éducation et l'accès à l'eau potable alors que les résultats pour l'accès à l'assainissement demeurent encore faibles.

La population à dominante jeune, avec plus de la moitié de femme, est confrontée aux possibilités limitées d'accès aux services sociaux de base et d'insertion dans le marché du travail qui demeurent actuellement une des grandes priorités des politiques publiques.

Afin de réduire ces inégalités de genre, des actions sont entreprises par le MFFE dont l'élaboration de ce plan d'action national pour l'autonomisation de la femme devant permettre l'amélioration du pouvoir économique des femmes.

Ainsi, la tenue de cet atelier de validation de ce document entre en droite ligne avec la promotion de l'équité et de l'émergence des femmes dans les secteurs économiques générateurs de richesses.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

II.1 OBJECTIF GENERAL

Promouvoir l'équité et l'émergence des femmes dans les secteurs économiques générateurs de richesses.

II. 2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❖ Partager avec les parties prenantes sur les différents axes et activités du plan d'action national pour l'autonomisation de la femme ;
- ❖ Amener les acteurs de développement à soutenir les efforts dans le renforcement du pouvoir économique des femmes ;
- ❖ Inciter les femmes porteuses de projets à de meilleures initiatives de développement.

III. RESULTATS

- ❖ Le plan d'action national pour l'autonomisation de la femme est partagé et validé ;
- ❖ les efforts dans le renforcement du pouvoir économique des femmes sont soutenus par les acteurs au développement ;
- ❖ les femmes porteuses de projets sont renforcées pour de meilleures initiatives de développement.

IV. FORMAT

L'atelier, prévue pour une demi-journée sera axé sur :

- ✓ Présentation du projet par le consultant ;
- ✓ Discussions et amendements du projet ;
- ✓ Validation du projet.

V. DATE

23 février 2016 à partir de **09h 30**

VI. LIEU

Hôtel Ndiambour

VII. PARTICIPANTS

En dehors des structures du Ministère et de la société civile, l'atelier verra la participation du :

- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Ministère Délégué auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Chargé de la Microfinance et de l'Economie solidaire ;
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (MAER) ;
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) ;
- Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur(MAESE) ;
- Ministère du Commerce, Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME ;
- Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime (MPEM) ;
- Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA) ;
- Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions ;
- Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) ;
- Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne (MJECC) ;
- ONU Femmes
- UNFPA
- UNICEF



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTERE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE**



DIRECTION DE LA FAMILLE

**AGENDA DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL
POUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME**

LIEU : Hôtel Ndiambour

DATE: Mardi 23 Février 2015

Heures	Activités	Responsable
09h-09h30	Accueil et mise en place des participants	Direction de la Famille
09h 30-09h40	Ouverture et lecture du programme	Directrice de la Famille
09h40-09h50	Allocution représentant (e) de la société civile	Le représentant (e)
09h50-10h	Allocution représentant des partenaires techniques et financiers	ONU Femmes
10h-10h20	Allocution du Ministre	Madame Mariama Sarr
10h20-10h50	Pause-café	Participants
10h50-11h20	Présentation du PLAN	Malamine Savané
11h20-13h20	Discussions générales	Participants
13h20-13h30	Synthèse des travaux et validation	Directrice de la Famille / Participants
13h30	Clôture et déjeuner	Participants